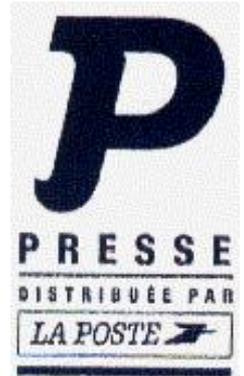


Unitaire 11

Bimestriel N°116 Octobre - Novembre 2014 Prix du N° : 0,75 euros Abt : 3 eu-

Dispensé de timbrage

CARCASSONNE PPDC



Bulletin de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire)

Section de l'Aude 22 bis, boulevard de Varsovie 11000 CARCASSONNE

fsu.aude@wanadoo.fr ou fsu11@fsu.fr

Déposé 20/11/2014

DU 27 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE, VOTEZ FSU !

Les orientations et les choix politiques que nous dénonçons et contestons n'ont connu pour l'heure aucune inflexion et, pire encore, on peut constater une forme de radicalisation vers des positions extrêmes du libéralisme, voire des prises de positions proche d'une extrême droite qui se structure de plus en plus et qui travaille fortement son emprise sur le terrain. La droite comme la gauche se trouve sous pression frontiste mais aussi sous celle du patronat, avec un MEDEF qui joue sa partition et continue ses revendications pour la libéralisation du travail.

Pendant ce temps, les inégalités se creusent, la pauvreté augmente (8,3 millions de personnes sous le seuil de pauvreté) et dans le même temps, le nombre de millionnaires en France explose (on en compte maintenant 2,4 millions), les pensions sont gelées, les salaires des fonctionnaires également (ils diminuent même avec la hausse des prélèvements), le prix de l'énergie augmente, les classes moyennes supportent quasiment à elles seules les augmentations d'impôts... Bref, une situation économique et sociale peu reluisante et qui continue de se dégrader fortement.

Le budget adopté à l'assemblée - d'une très courte tête (266 pour, 245 contre et 56 abstentions) - entérine et inscrit ces orientations politiques. Cette forme de radicalité et d'aveuglement politiques de plus en plus largement contestés et reposant sur une base de plus en plus étroite, fragilise le gouvernement et le conduit à répondre de plus en plus violemment aux manifestations. Les politiques d'austérité menées en France ne font qu'aggraver une situation déjà difficile. Elles ne sont pas une réponse efficace et juste pour permettre au pays de sortir de la crise et rétablir la justice sociale. Ce constat est partagé par de nombreuses forces syndicales qui, même si des désaccords existent sur les solutions à apporter, ne parviennent pas à se rassembler pour réclamer une autre orientation politique.

Enfin, la campagne est lancée en vue des élections professionnelles et bat son plein. Pour notre Fédération de la Fonction Publique et l'ensemble de ses syndicats nationaux les enjeux sont importants. Notre temps et nos énergies y sont fortement mobilisés. Nous appelons chacun-e d'entre-vous à être, auprès de vos collègues, les ambassadeurs de la FSU au cours des prochains jours. **Aucun vote des adhérents FSU ne doit manquer à l'appel au soir du 04 décembre !**

Philippe DECHAUD

Siège social :
FSU 11
22 bis, Bd de Varsovie
11000 CARCASSONNE
Tél.Fax : 04 68 25 54 23
Directeur de la Publication
Gilbert SARTORÉ
Commission paritaire
N° 0715 S 07452
ISSN 1250-0224
Imprimé par nos soins

SOMMAIRE

- 1 - Edito.
- 2 - Déclaration FSU au CDEN du 25/09/2014.
- 3 - FP - SP : rassembler, mobiliser pour d'autres choix.
- 4 - Sécu : les attaques qui la détruisent...
- 5- Luxleaks. Loi antiterroriste.
- 6- La SD Retraités FSU 11 écrit au Sénateur COURTEAU.
- 7- Pour une alternative à l'austérité. Rassemblement FSU le 22 novembre à Paris.
- 8 - Mardi 18 novembre, mobilisons-nous à l'appel de CGT, FAFP, FSU, Solidaires pour l'emploi public et les salaires. La promesse de 60 000 postes entermée ?

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU-Aude. Conformément à la loi du 6/1/78, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et les faire rectifier, en vous adressant à la FSU-Aude.

Grève jeudi 20 novembre 2014 : postes, salaires, conditions de travail

Dans le cadre de la semaine d'actions du 17 au 22 novembre décidée nationalement par la FSU, les 5 sections SNUipp-FSU de l'Académie (Aude, Gard, Hérault, Lozère et Pyrénées Orientales) ont décidé d'appeler à la grève le jeudi 20 novembre 2014.

POUR un autre budget :

- avec des dotations académiques supplémentaires pour limiter les effectifs par classe,
- avec des augmentations de salaires pour rattraper le retard des PE par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE.

POUR de meilleures conditions de travail :

- réécrire le décret sur les rythmes,
 - restaurer un climat de confiance au sein du système éducatif et réhabiliter la dignité des personnels.
- Le matin : covoiturage au départ de Carcassonne** (RDV 9 h 00 devant l'école Liberté, Bd de Varsovie).
AG Narbonne (RDV 10 h 00 Bourse du Travail).
L'après-midi : manifestation académique à Montpellier (déplacement en bus assuré par le SNUipp-FSU).
 Pique-nique tiré du sac avant la manif.
Déclaration préalable de grève avant le lundi 17 novembre à minuit.

Déclaration FSU 11 CDEN 25/09/2014

Après les imbroglios politico-judiciaires de cette fin d'été, le nouveau casting gouvernemental apparaît peu important au regard de la ligne politique austéritaire que poursuit et promet d'amplifier la nouvelle équipe au pouvoir. La sortie de crise n'est pas en vue, le chômage explose, les inégalités se creusent, le pouvoir d'achat des salarié-es baisse, précarité et pauvreté s'accroissent, les services publics et la protection sociale sont mis à rude épreuve. Du pacte de compétitivité au pacte de responsabilité, ce gouvernement confirme des choix qui tournent le dos aux urgences économiques, sociales et environnementales de l'heure et sont socialement injustes et économiquement dangereux. Dans le même temps, les grandes entreprises n'ont jamais distribué autant de dividendes à leurs actionnaires, plus 33 % sur le premier semestre, alors même qu'elles reçoivent des aides publiques sans contrepartie et que leurs investissements productifs a même reculé.

Tout indique la volonté politique de formater l'État social aux attentes du marché ; des choix économiques tels que l'inscription de la France dans le pacte de stabilité budgétaire et dans les négociations opaques du grand marché transatlantique (TAFTA) ; ou bien des choix stratégiques comme celui de lier la réforme des services publics, la réforme de l'état et la réforme territoriale. Ainsi, la création d'un conseil national des services publics préfigure externalisations et privatisations de missions. Le choc de simplification entérine quant à lui le recul du contrôle administratif de l'État. La réforme territoriale, au-delà du mécano, inscrit pleinement les territoires et les populations dans la compétition et la concurrence libérale.

La FSU, convaincue qu'une autre politique est possible, continue d'exiger une meilleure répartition des richesses produites qui passe notamment par une réelle réforme fiscale, par la fin du gel du point d'indice et l'ouverture de négociations salariales pour toutes et tous, par un investissement dans tous les services publics et la Fonction publique avec la création des emplois nécessaires. C'est pour faire entendre ces exigences que la FSU entend mobiliser les personnels avec le mouvement social au moment de la préparation du budget 2015.

Dans l'Éducation, la nomination de Madame Najat Vallaud-Belkacem a remis sur le devant de la scène la question des ABCD de l'égalité. À ce sujet, nous tenons à lui témoigner une fois encore toute notre solidarité face à la campagne mensongère, sexiste et raciste menée à son encontre par l'extrême droite et la droite réactionnaire.

Même si la crise politique gouvernementale et la nomination d'une nouvelle ministre de l'éducation ont quelque peu occupé le devant de la scène, les difficultés importantes qui touchent l'Éducation Nationale ne sont pas passées inaperçues :

Difficultés persistantes concernant l'augmentation de nos salaires au moment où le dernier rapport de

l'OCDE vient confirmer le déclassement salarial des enseignants français qui travaillent plus et sont moins bien payés que leurs homologues des pays de l'OCDE (un salaire jusqu'à 17% inférieur à la moyenne de l'OCDE pour 142h de plus devant élèves, pour un PE français par exemple).

Difficultés quant à la généralisation de la semaine de 4,5 jours qui désorganise complètement l'école, engendre un véritable casse-tête pour l'organisation du service, une restriction des droits des personnels, une flexibilisation des personnels remplaçants sur fond de gel des salaires, le développement des inégalités territoriales et le renforcement de l'école privée, la dégradation des relations entre les écoles, parents d'élèves et municipalités, sans compter les premiers impacts sur l'enseignement de l'EPS dans les collèges et lycées.

Difficultés aussi concernant les conditions d'apprentissages des élèves et les conditions de travail des personnels. Pour améliorer celles-ci, l'urgence est à la création de postes à la hauteur des besoins pour diminuer les effectifs par classe, renforcer les moyens de remplacement, reconstruire les RASED et l'aide aux élèves en difficultés et enfin relancer la scolarisation précoce en maternelle.

À ce sujet, la FSU exprime une vive inquiétude quant à la capacité du gouvernement à recruter des enseignant-e-s à hauteur des engagements pris. En effet, pour atteindre les objectifs fixés en début de quinquennat (54 000 postes tout en remplaçant tous les départs à la retraite), il faudrait recruter 30 000 enseignant-e-s par an d'ici 2017. Y parvenir exige une rupture avec la politique austéritaire, redonner de l'attractivité à la profession, s'engager dans une politique de pré recrutement. Le gouvernement le veut-il vraiment ? En outre, nous nous étonnons aussi des créations de postes non réalisées comme le précise le rapport de la cour des comptes 2014 qui fait état de l'implantation effective de 5159 ETP quand 8781 créations étaient annoncées. Et que dire aussi de ces 1861 postes non pourvus aux concours de recrutement du 1er degré et près de 4600 aux concours du second degré !

Cela est d'autant plus amer et révoltant que notre département reste sous pression notamment dans le premier degré où les écoles sont dos au mur. Ce contexte explique que les mesures comme la scolarisation des tout petits, le plus de maîtres que de classe ou la restauration des RASED fassent du sur place. A l'heure où les difficultés sociales des familles de nos élèves sont de plus en plus importantes, il n'est pas concevable qu'un département rural comme l'Aude soit en prise, rentrée après rentrée, à une dégradation continue des conditions d'enseignement. Nous ne pouvons nous satisfaire d'une rentrée scolaire avec seulement 3 ouvertures provisoires de classes quand, dans le même temps, sont soulignés les mauvais résultats des élèves audois au brevet des collèges.

Dans les collèges, la rentrée 2014 est surtout

(Suite page 3)

(Suite de la page 2)

marquée par la cacophonie toujours en cours sur les conditions d'affectation et de formation des stagiaires, les conditions inacceptables d'affectation des TZR et par ricochet les multiples ajustements des services et emplois du temps. Des tensions sur les effectifs persistent encore dans quelques établissements.

La FSU11 juge toujours nécessaire d'obtenir un plan d'urgence de 200 postes (120 pour le premier degré et 80 pour le second degré) pour relancer le service public d'éducation dans l'Aude. Pour nous, l'avenir de nos élèves, l'avenir des enfants de ce département ne

peut souffrir d'aucun calcul austéritaire !

En cette rentrée, nous continuerons à porter la nécessité d'agir en profondeur pour assurer l'amélioration des conditions d'apprentissages des élèves et des conditions de travail des personnels. Mais aussi en agissant avec tous-tes les salarié-e-s pour une autre politique, car nous savons trop que la question sociale n'est pas sans graves conséquences sur la réussite de nos élèves.

Philippe DECHAUD

Fonction Publique, Services Publics

Rassembler, mobiliser pour imposer d'autres choix

L'année 2014 s'annonce sous de bien mauvais auspices pour la Fonction Publique, les Services Publics et leurs agents.

Un Président et un gouvernement qui passent des pactes avec le patronat et le Medef - pacte de « compétitivité » suivi d'un pacte de « responsabilité », avec à la clef des baisses de charges pour les entreprises... sans réels engagements sur l'emploi - mais rien en direction des salariés et des agents publics.

Au contraire, un pouvoir d'achat en baisse, pas de déblocage du point d'indice à l'horizon ni de vraie rénovation des grilles permettant de reconnaître et de revaloriser nos métiers.

Et un statut de plus en plus remis en cause qui fragilise les personnels dans l'exercice de leurs missions, un recours croissant à l'emploi précaire : contractuels, vacataires, contrats aidés...

L'emploi public est menacé, les conditions de travail se dégradent et le sens même des missions du Service Public se dilue.

Cela devient insupportable.

Les dernières déclarations du Président sont particulièrement inquiétantes. Elles marquent un changement de cap et une approche de plus en plus libérale.

En stigmatisant et dénigrant la Fonction Publique lors de ses « vœux » présidentiels, en prônant une réduction drastique des emplois, de la dépense publique et des budgets pour les collectivités territoriales, les Services Publics et leurs agents sont de fait désignés comme une des causes des déficits de notre pays.

La FSU n'accepte ni ce discours, ni les choix qui en découlent.

La Fonction Publique et les Services Publics sont un levier essentiel pour lutter contre les inégalités et les injustices sociales, répondre à tous les besoins sur l'ensemble du territoire, notamment ceux des jeunes, des chômeurs, des retraités, et faire face aux évolutions sociales, démographiques, économiques comme aux exigences écologiques.

Ils sont créateurs de richesse et des acteurs à part entière de l'activité économique dans notre pays. Ils ont donc au contraire besoin d'être soutenus et renforcés, tout particulièrement en période de crise.

La secrétaire générale de la FSU s'est solennellement adressée en ce sens au Président de la République, et aux agents des Services Publics.

Il est temps de faire entendre une autre logique et de peser sur les choix politiques, en particulier sur les salaires, l'emploi, la protection sociale... et la fiscalité.

Les Services Publics de l'État, territoriaux, hospitaliers sont reconnus et plébiscités par la population. Nous devons alerter l'opinion publique et mener avec elle des campagnes d'information.

Construire des mobilisations avec l'ensemble des personnels, en recherchant l'unité la plus large, est aujourd'hui un impératif.

La FSU est bien déterminée à assumer toutes ses responsabilités en tant que Fédération des Fonctions Publiques pour défendre la Fonction Publique et les Services Publics, facteurs d'égalités et de cohésion sociale, leurs missions et leurs personnels, qui ne doivent en aucun cas être considérés comme une charge.

Anne Amigues
Secrétaire Régionale de la FSU

SECU : LES ATTAQUES QUI LA DETRUISENT, LES SOLUTIONS POUR LA SAUVER ET L'AMELIORER... PAR MICHEL ETIEVENT.

« La sécurité sociale est la seule création de richesse sans capital. La seule qui ne va pas dans la poche des actionnaires mais est directement investie pour le bien être de nos citoyens. Faire appel au budget des contribuables pour la financer serait subordonner l'efficacité de la politique sociale à des considérations purement financières. Ce que nous refusons ». Ainsi Ambroise Croizat définissait-il la sécurité sociale lors de sa création en juin 1946.

Fidèle au message du CNR qui revendiquait « un plan complet de sécurité sociale visant à donner des moyen d'existence à tous ceux qui ne pouvaient se les procurer par le travail avec gestion par les intéressés », il ouvrait une ère de dignité en bâtissant avec le peuple de France, et essentiellement la CGT, un système solidaire financé uniquement par les richesses créées dans l'entreprise, autrement dit par la cotisation sociale, le salaire socialisé. «La sécurité sociale, ajoutait-il, sera un véritable îlot de socialisme dans une France libérée des féodalités financières ».

Formule reprise plus tard, de façon plus méprisante mais tout aussi explicite par Michel Rocard, insistant sur le décalage entre le capital et le caractère socialiste de l'institution lorsqu'il affirmait: « En France, il y a le capitalisme et la sécurité sociale ! ». Il était urgent, dès la mise en place des nouvelles institutions solidaires de la Libération, de détruire ce modèle social. Détricotant l'œuvre du « ministre des travailleurs », Michel Rocard s'empressa de créer la CSG ouvrant ainsi une sécurité sociale fiscalisée basée sur un impôt inégalitaire. Mais il ne fut qu'un simple maillon de ce long détricotage entamé sous De Gaulle lorsque celui-ci, dès 1958, arguant d'un retour aux « anciennes assurances sociales » basées sur la capitalisation, promulgua la nomination des directeurs de caisses et le contrôle préalable des budgets...

Aiguillonnées par le CNPF qui, en 1960, affirmait : « La sécurité sociale met l'économie du pays au bord du gouffre ; les salariés profitent sans cesse d'un traitement dont ils n'ont pas besoin, la maladie étant le moindre prétexte de repos », ces premières tentatives de déstructurations trouveront leur point d'orgue en 1967 avec les ordonnances Jeanneney. Elles cassent l'édifice en trois branches, suppriment les élections et établissent un paritarisme qui offre sur un plateau la gestion de l'institution aux patrons. Viendront ensuite l'avalanche des plans Barre (1974) Veil (1976), Dufoix (1985) Balladur, Rocard, Juppé, Raffarin (1995) qui multiplient déremboursements, franchises, baisse des prestations et des pensions, recours à l'impôt à coup de CSG ou de CRDS.

L'objectif annoncé par Yvon Chottard en octobre 1977 est constant : « Abolir, disait-il, cette machine anonyme qui fait s'effondrer l'économie sous les charges et rendre rapidement l'édifice à une assurance privée efficace ». Autrement dit fiscaliser les recettes, effacer la cotisation patronale, livrer l'édifice au privé. Ainsi à l'orée du 21ème siècle se dirige-t-on vers ce que la Confédération syndicale des médecins français et le syndicat des médecins libéraux avouaient vouloir inaugurer avec impatience : « Le grand tournant libéral, une ère nouvelle qui annoncera la fin de la sécurité sociale en partenariat avec AXA ». Les dernières attaques (Plan Mattéi et surtout l' ANI...) confirment l'objectif et se doublent d'un ressassement de l'argument du coût du travail, justification des délocalisations, de la mort industrielle et surtout de la disparition de la cotisation jugée «charge sociale ».

Tout ce qui ne va pas à la finance sera considéré comme

une charge. Exit le coût du capital qui saigne à blanc l'entreprise déplaçant l'investissement vers les marchés financiers. En 2012, 85 % des profits sont reversés sous forme de dividendes! En 1981, le travailleur français travaillait 14 jours pour les actionnaires, 46 jours aujourd'hui ! Les mesures Valls vont dans le même sens : poursuivre la disparition de la cotisation et d'une sécurité sociale financée par les richesses créées dans l'entreprise avec un objectif, « le plan Chadelat » : une sécurité sociale minimum qui frôle l'aumône pour nécessiteux, le reste aux complémentaires et sur-complémentaires pour riches. Il est vrai que le gâteau fait saliver le privé : 539 milliards d'euros à la clé.... Pas question de toucher aux 312 milliards d'euros de revenus financiers non soumis à la cotisation, aux 50 milliards d'exonérations de cotisations patronales (370 000 patrons sont aujourd'hui en défaut de paiement de cotisations !), aux 100 milliards d'évasion fiscale, qui s'ajoutent au « don » des récents 50 milliards de cotisations familiales et au 20 milliards du crédit d'impôt. Le choix est politique. D'une exceptionnelle gravité. Sans doute la plus violente attaque depuis 1945. Parce qu'elle vise à saper le cœur même de l'édifice solidaire : la cotisation sociale... A la clé, un retour de 70 ans en arrière. Présenter aux salariés la réduction de leurs cotisations sociales comme un moyen d'augmenter leur salaire net relève du mensonge éhonté. En effet, ces cotisations représentent une partie du salaire, « socialisé », justement ce qui ne va pas grossir les dividendes mais est directement investi dans l'enveloppe de la sécurité sociale, pour permettre à tous, dans le cadre de la solidarité de prendre sa retraite, de se soigner lui et sa famille, d'élever ses enfants.

Les solutions d'avenir sont multiples : Outre une vraie politique de l'emploi, il conviendrait d'élargir l'assiette des cotisations aux revenus financiers (84 milliards d'euros disponibles de suite), envisager rapidement une autre politique du médicament avec la création d'un pôle public dans le sillage d'une nationalisation impliquant médecins, syndicats, comités d'entreprise, associations...

Appliquer une politique de prévention dans l'entreprise, générateur d'économie et d'amélioration des conditions de travail qui permettrait de limiter considérablement ou d'éviter accidents et maladies professionnelles. Une politique ambitieuse doublée d'une médecine du travail de qualité installée par Croizat dès 1945 et rabotée depuis. Nous n'oublierons pas les milliards d'euros qui s'évadent de France vers les paradis fiscaux souvent par le biais de banques françaises à pignon sur rue. Ces mêmes pôles bancaires animent 526 filiales vers l'étranger dont 360 pour la seule PariBas. Les gouvernements laissent chaque année ce flot d'argent, près de 100 milliards d'euros échapper à l'impôt, tout en prétextant les déficits publics ainsi creusés pour sacrifier les retraites, les prestations sociales et familiales, les emplois publics, les investissements écologiques. Évasion fiscale rime aussi avec «évasion d'emplois» par le biais des délocalisations et des licenciements. Cette hémorragie de salariés est autant d'affaiblissement du potentiel économique, de revenus pour l'État et de cotisations perdus. Taxer cette masse financière « fuyante » permettrait de relever considérablement les niveaux de remboursements et se rapprocher d'une prise en charge à 100 % comme l'avait proposé l'équipe d'Ambroise Croizat à la Libération.

La solution en tout cas n'est évidemment pas dans des mesures de fiscalisation nouvelles, telle l'institution d'une

(Suite page 5)

(Suite de la page 4)

« TVA sociale », impôt indirect payé par le consommateur et générateur d'inégalité au détriment des familles modestes. Elle ne réside pas non plus dans la conservation voire même l'augmentation de la CSG. Présentée comme un impôt équitable, elle n'impacte en fait pour l'essentiel (88 %) que les salaires. Corollaire de cette maîtrise publique, s'impose d'urgence une autre gestion de la protection sociale. Ambroise Croizat l'affirmait déjà en mettant en place les premières élections d'avril 1947 : « Jamais le droit à la santé ne sera garanti si l'institution, du haut en bas, n'est pas gérée par les intéressés eux-mêmes ». Ce principe démocratique, pilier essentiel du système qui figurait dans un des articles du programme du CNR, était d'ailleurs posé comme condition à la pérennité de la sécurité sociale. Il est urgent de revenir à des Conseils d'administration disposant de véritables pouvoirs de gestion sous le contrôle des salariés majoritaires et des assurés comme ils l'étaient dès 1945. En vue d'une concertation suivie et approfondie, ces Conseils pourraient être entourés de commissions consultatives composées de tous les partenaires (associations, professions de santé...) œuvrant dans le domaine médical au sens large.

Enfin, une profonde réforme de structure de la sécurité sociale ne peut faire l'économie d'une réflexion et d'un vrai débat sur le rôle de la mutualité. Du fait du désengagement progressif de la Sécurité sociale, une floraison de mutuelles ont poussé sur le terreau de la désorganisation

et de la casse de l'institution et ont pris de plus en plus de place dans le système de santé. Leurs existences se justifieraient-elles encore dans le cadre d'une protection sociale de haut niveau à 100 % pour tous, qui retrouverait ses principes fondateurs améliorés des propositions énumérées plus haut? Si oui, quel rôle ? Quel futur ? Le 15 janvier 2004, trois universitaires, spécialistes de la protection sociale, Catherine Mills, José Caudron et Jean-Paul Domin convenaient: «Les fédérations mutualistes ont désormais un pied dans la solidarité et l'autre dans la logique de l'assurance, et ce, même si leur base tente de contrer cette évolution redoutable. » Il est à noter qu'une directive européenne leur impose aujourd'hui de modifier leur activité et leur terrain d'intervention en les assimilant à des sociétés d'assurance. Ainsi que l'écrit Michel Cialdella, conseiller CGT à la CPAM de Grenoble : « Il est de notoriété publique que la grande majorité des mutuelles proposent cinq ou six (voire plus) niveaux de couverture et donc de cotisation. Certaines ont une tarification différenciée selon l'âge (plus on est âgé, plus on paye). Ce qui nous éloigne du système solidaire où l'on paye selon ses moyens et où l'on reçoit selon ses besoins. Les salariés, ont plutôt besoin d'une vraie Sécurité sociale Solidaire, Unique et Universelle comme l'avait prévue ses créateurs et dont le principe doit plus que jamais rester vivant : « A chacun en fonction de ses moyens, à chacun selon ses besoins ». ..

Michel ETIEVENT
30 mai 2014

Luxleaks : « Des pratiques qui tournent à l'obscénité ».

Les révélations sur les accords fiscaux secrets entre le Luxembourg et 340 multinationales sont une « bonne » nouvelle pour le gouvernement français dans le cadre de ses discussions budgétaires avec la Commission européenne, présidé par Jean-Claude Juncker, ancien premier ministre du Duché. Alors que de nouvelles recettes fiscales sont recherchées, le Consortium international des journalistes d'investigation lève le voile sur les pratiques fiscales des grands groupes qui, par une stratégie d'évitement en négociant avec le Luxembourg le niveau de leur imposition, tentent d'en payer le moins possible. Au lendemain de la réunion sur le suivi des aides publiques aux entreprises, qui s'élèvent à plus de 220 milliards d'euros par an, la « contrepartie » proposée par le patronat et les multinationales est limpide : se soustraire à l'impôt tout en encaissant les chèques du trésor public dans le cadre du CICE. Alors que Pierre Gattaz multiplie les provocations et les surenchères face à un Gouvernement qui ne perd pas une occasion pour le contenter, alors que le pouvoir d'achat des ménages est matraqué, les milliards d'euros de recettes fiscales perdues par de telles pratiques tournent à l'obscénité. Il est question d'AXA et du Crédit agricole. De qui d'autres ? Tous doivent aujourd'hui rendre des comptes.

Loi antiterroriste : Une mauvaise nouvelle pour la démocratie.

Le Sénat a adopté un texte de loi renforçant les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme. Présentant toute les caractéristiques d'un « patriot act » à la française et hautement liberticide, le Gouvernement a préféré faire le choix de la procédure accélérée annihilant ainsi toute possibilité de débat public. Le Ministre de l'Intérieur impose une réponse législative factuelle. Il persiste, comme la droite avant lui, dans la manipulation de l'émotion pour tirer l'ensemble des droits et libertés fondamentales de notre société vers le bas et stigmatiser toute une partie de la population, notamment les musulmans et les habitants des banlieues. Par son article 1^{er} bis nouvellement rédigé, le Ministère, sous prétexte de lutte contre le terrorisme, modifie le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile étendant l'interdiction administrative du territoire à n'importe quel étranger, dont les étrangers communautaires, et pour n'importe quelles raisons. Qu'en est-il des populations roms ? Qu'en est-il des militants en

dangers dans leurs pays ? Que devient la liberté de circulation des personnes garantie par la Convention européenne des Droits de l'Homme et par les textes européens ?

En outre, par l'interdiction de sortie du territoire, le texte permet ni plus ni moins à l'exécutif d'entraver la liberté d'aller et venir des individus. Et ce en dehors de tout contrôle de l'institution judiciaire, pourtant garante des libertés. C'est une grave remise en cause des principes fondateurs du droit pénal ! Finalement, derrière la problématique qui est celle de Français s'engageant dans des guerres à l'étranger, le gouvernement fait le choix de répondre par une loi d'exception, créée sous le coup de l'émotion par un discours désignant un ennemi de l'intérieur.

Résolument opposés à la guerre et au terrorisme, nous nous opposons fermement au tout-sécuritaire et à la restriction de la démocratie sous prétexte d'une prétendue efficacité.

la SD des Retraités de la FSU 11 écrit au Sénateur COURTEAU

A Monsieur le Sénateur COURTEAU,

Monsieur le Sénateur,

Vous nous avez adressé, comme aux autres organisations de retraités du département, la réponse de Madame la Ministre de la santé à une question écrite, ce qui témoigne de votre part du légitime souci d'informer qui devrait normalement animer les élus de la nation, ce dont nous vous remercions.

Nous tenons cependant à vous rappeler, car il nous étonnerait que vous l'ignoriez, que cette réponse, si elle constitue un ardent plaidoyer de la politique du gouvernement que vous soutenez, ne saurait rassurer les retraités de la FSU, pas plus que ceux qui se reconnaissent dans les neuf organisations qui ont appelé à la manifestation nationale du 3 juin à Paris et aux mouvements locaux du 30 septembre.

Madame la Ministre dans sa réponse a omis de faire état de la revalorisation attendue des basses pensions qui, on le sait depuis, se traduit par une augmentation de 8 € par mois pour les 560 000 personnes âgées élues au minimum vieillesse et pour ceux dont le total des pensions n'excède pas 1200 €, il leur sera versé une seule fois, en janvier, une prime de 40€. Ces mesures dérisoires, et vous le savez, ne sont pas à la hauteur des besoins. Elles confirment plutôt que l'ensemble des pensions sera gelé. Quant au relèvement des petites retraites agricoles, nos viticulteurs audois retraités, propriétaires de petites exploitations ne semblent pas en apprécier les effets.

Madame la Ministre fait état de mesures fiscales dont certains retraités pourraient être bénéficiaires. Sans conteste, la suppression de la première tranche bénéficiera à certains, mais l'abaissement du plafond de la tranche suivante en pénalisera d'autres qui sont loin d'être des nantis. Mais convenez Monsieur le Sénateur que cette mesure ne préfigure pas la grande réforme fiscale que le candidat François Hollande avait promis. On est loin d'une fiscalité juste qui permettrait de satisfaire aux besoins de la nation sans aggraver la dette.

Madame la Ministre fait état de la future loi sur l'autonomie dont nous savons qu'elle rentrerait en vigueur en juillet 2015, c'est-à-dire 6 mois après le délai initialement fixé. Pendant ce temps les retraités « riches » de 1200 € par mois et plus continueront à être prélevés des 0,3% de la CASA, détournée pour 6 mois de plus et qui n'est en rien une contribution solidaire. Aux dernières nouvelles le gouvernement envisagerait une importante augmentation de ce prélèvement. Et le deuxième volet de la loi portant sur le financement des séjours

des personnes en EHPAD est abandonné. Les retraités des classes moyennes (blocage pendant 30 mois de l'évolution des pensions, suppression de la demi part, fiscalisation des 10 % pour les retraités ayant eu 3 enfants et plus, augmentation de la CSG...) sont de plus en plus durement punitionnés alors que les actionnaires des grandes entreprises voient leurs dividendes bondir de 30% et que le patrimoine des grandes fortunes explose de façon indécente dans cette crise, selon un organisme bancaire suisse...Et que dire de tous ceux qui, bénéficient de substantielles exonérations pendant que les dépenses publiques et sociales, notamment de santé, vont être diminuées de 50 milliards ?

Mais une phrase nous montre que le pire ne serait pas encore advenu. Madame la Ministre écrit : « Je tiens à souligner que les salariés et leurs employeurs contribuent bien davantage que les retraités à notre protection sociale ». Comme on oppose les salariés aux chômeurs, Madame Tournaine oppose ici les retraités aux actifs. Diviser pour mieux régner sera-t-il devenu la devise du ministère de la santé ? Les retraités sont largement impliqués dans la vie publique mais ne relèvent plus du secteur productif. Leurs pensions relèvent de la solidarité intergénérationnelle qu'ils ont assumée durant leur vie active à l'égard des générations qui les ont précédés. Ce pacte social, élaboré à la Libération, fruit du gouvernement issu du CNR (Conseil National de la Résistance), ouvertement dénoncé par Mr Kessler, membre éminent du MEDEF continue à être écorné par les différents gouvernements qui se sont succédés depuis l'élection du président Hollande. Attendez-vous du gouvernement VALLS 2, Monsieur le Sénateur, qu'il aille encore plus loin dans ce sens destructeur? Faut-il encore plus taxer ceux qui tirent leurs revenus de la solidarité nationale pour financer ... la solidarité nationale ? Curieux raisonnement.

Comme vous pouvez en juger, Monsieur le Sénateur, votre courrier suscite plus notre indignation que notre approbation. C'est donc dans l'espoir de vous voir peser dans le sens d'une plus grande justice sociale que nous nous sommes adressés à vous une nouvelle fois. Les retraités et les personnes âgées, et plus particulièrement, ceux de notre département ont le plus grand besoin d'une vraie politique de gauche.

Espérant pouvoir compter sur votre soutien et avec nos sincères salutations militantes.

Pour la Section Départementale des Retraités de la FSU 11 :

Guy AYATS, Alain CAZANAVE

POUR UNE ALTERNATIVE
sociale, écologique et politique
Le 15 novembre
MANIFESTONS !
CONTRE L'AUSTERITE
TOULOUSE
14H30 Métro Compans-caffarelli

MOBILISATION NATIONALE LE 15 NOVEMBRE !

La coupe est pleine ! Le pays s'enfoncé dans la crise avec son cortège de misère, de chômage, de précarité, de violentes divisions. Depuis des années la droite et, depuis 2012, François Hollande, les gouvernements Ayrault et Valls poursuivent le même but dans le cadre des traités européens et en accord avec les dirigeants de l'Europe libérale : austérité, compétitivité par la baisse du coût du travail, reculs sociaux, coupes claires dans les dépenses publiques. Ces politiques ont échoué partout comme elles échouent en France : elles nourrissent la crise, creusent tout à la fois les inégalités et les déficits.

Dans son immense majorité le peuple rejette cette politique imposée sans débat et avec autoritarisme. Cette situation crée une grave crise politique dont la droite et l'extrême-droite porteuses de graves projets de régression tentent de tirer profit.

Il est temps d'arrêter cet engrenage. Il faut dire non à la loi de finances 2015 présentée par Manuel Valls qui, pour satisfaire les cadeaux faits au CAC 40, dans le cadre du pacte de responsabilité, coupe massivement dans les dépenses publiques. Il se traduirait par le recul des services publics et de ses missions, un étranglement financier des collectivités locales et de leur capacité d'investir. Il faut aussi empêcher les reculs budgétaires de la protection sociale qui remettent en cause les acquis pour la santé, la retraite, la famille, les chômeurs.

D'autres choix sont pourtant possibles. Nous ne sommes pas condamnés à l'austérité permanente et à l'insécurité sociale. Il faut mettre en œuvre une politique qui parte des besoins sociaux, s'attaque aux inégalités. Une réforme fiscale d'ampleur permettrait une redistribution des richesses et une relance des investissements productifs au bénéfice de la grande masse de la population, s'inscrivant dans la transition écologique.

Il faut redonner du pouvoir d'achat, augmenter les salaires, créer des emplois. Il faut créer les conditions d'une véritable reconquête industrielle. Il faut s'attaquer au capital, à la finance, à la rente des actionnaires qui est supportée par les salarié-es, les chômeurs, les précaires, les retraités et la jeunesse.

Il existe dans le pays une majorité de femmes et d'hommes disponibles pour cette alternative sociale et politique, des forces syndicales, sociales, associatives, politiques que nous voulons rassembler.

Mettre un coup d'arrêt aux politiques en cours, imposer d'autres choix, cela ne peut se faire sans la mobilisation des salarié-es, sans l'intervention citoyenne.

- **Pour dire non au budget d'austérité du gouvernement VALLS et appeler à ce qu'il soit rejeté !**
- **Pour dire non aux exigences du Medef !**
- **Pour rassembler et construire une alternative à la politique actuelle !**
- **Nous appelons à organiser des manifestations à Paris et dans les grandes villes de France**

Le 15 novembre, Mobilisation !

COLLECTIF 3A COLLECTIF-3A.ORG
ALTERNATIVE A L'AUSTÉRITÉ

SYNDICALISTES - POLITIQUES - ASSOCIATIFS - CITOYEN-NE-S - ENSEMBLE POUR UNE ALTERNATIVE À L'AUSTÉRITÉ

Avec la FSU, l'Éducation donne de la voix !
RASSEMBLEMENT-MEETING NATIONAL APPELÉ PAR LA FSU
SAMEDI 22 NOVEMBRE à PARIS
postes, salaires, conditions de travail : des moyens pour transformer l'École !

Inscrivez-vous auprès de la section SNUipp-FSU11 pour réserver une place dans le train.
Tél. Carcassonne : 04.68.72.04.76 Tél. Narbonne : 04.68.32.07.99 mail: snu11@snuipp.fr



MARDI 18 NOVEMBRE 2014
Mobilisons nous, rassemblons nous !

LE PROCHAIN RENDEZ VOUS POUR LA DEFENSE DE L'EMPLOI PUBLIC ET DES SALAIRES

Parce que depuis le 15 mai dernier, date de la dernière manifestation unitaire pour la défense du pouvoir d'achat et de la qualité de l'emploi public, la situation au sein de la Fonction publique s'est encore dégradée, **nos quatre organisations syndicales viennent d'interpeller le président de la République pour que soit entendue notre demande de justice sociale, d'égalité et de solidarité.**

Nous refusons de renoncer aux justes revendications que nous portons unitairement :

- Une revalorisation immédiate du point d'indice ;
- La refonte de la grille pour une meilleure reconnaissance des qualifications ;
- L'intégration d'une large partie des primes dans le traitement indiciaire ;
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- Des emplois statutaires pour faire face aux besoins ;
- Un large processus de titularisation des agents non titulaires et le développement des garanties pour les précaires ;
- Des perspectives de carrière et de mobilité choisie pour tous les agents ;
- La possibilité d'exercer les missions de service public dans des conditions décentes.

Nos inquiétudes sont grandes également face aux projets en cours : réforme de l'État, revue des missions, réorganisation territoriale, projet de loi santé...

Pour réussir et être utiles à la société, les réformes ne peuvent pas avoir pour objectif central la recherche de réduction de coûts mais répondre aux besoins de la population et à l'amélioration nécessaire des conditions de travail des agents.

Les choix budgétaires proposés par le gouvernement au travers des projets de loi de finances font peser de graves menaces sur l'avenir de la Fonction publique et de la solidarité nationale.

Pour demander que cesse cette politique de régression pour la Fonction publique, ses agents et les services publics nos quatre organisations appellent les trois versants de la Fonction publique à se rassembler :

- **le 18 novembre à Paris devant l'Assemblée nationale de 12 h à 14 h** où nous demanderons à rencontrer le président de la Commission des finances.

- **le même jour, à l'initiative des intersyndicales locales, sur tous les territoires de métropole et d'Outre-mer** où nous rencontrerons les élus et préfets.

Nous jugerons des réponses qui nous seront apportées ce jour là.

A défaut, nous poursuivrons notre action dans un cadre unitaire le plus large possible dès le début 2015.

La promesse de 60 000 postes enterrée ?

C'était la promesse numéro 1 du candidat Hollande. Après cinq années de casse de l'éducation nationale sous Nicolas Sarkozy, la nouvelle majorité allait créer 60 000 postes d'ici à la fin du quinquennat (54 000 dans l'enseignement scolaire, 5000 dans la supérieur et 1000 dans l'enseignement agricole).

A mi-mandat, le bilan est plus qu'inquiétant. Officiellement, les créations de postes s'enchaînent année après année. En 2015, il y aura, par exemple 24 735 postes proposés aux concours de l'enseignement, « soit 29 % de plus qu'en 2014 ». Magnifique ? Pas si simple. Déjà, sur ces 24 735 postes, seuls 9421 sont des créations nettes, les 15 314 autres postes correspondant au remplacement de départs en retraite. Ensuite, sur ces 9421 postes, la majeure partie représente des postes de « stagiaires », à savoir des étudiants qui ne seront en classe que quelques heures par semaine et le reste du temps en formation. Des postes nécessaires, certes, mais qui ne changent pas le quotidien des classes.

Combien alors de créations nettes de postes d'enseignants titulaires à plein-temps en 2015 ? 2261... Le même genre de tour de passe-passe se reproduit depuis 2012. Selon les calculs du Journal le Monde, seuls 3856 postes de titulaires auraient ainsi été réellement créés depuis 2012...

Le réveil de ceux qui rêvaient de « 60 000 postes de profs » en 2017 va être douloureux.